

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE- MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation 21/09/2012</p> <p>Date de publication : 04/10/2012</p>	<p>SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2012 À DOMPIERRE-SUR-MER</p> <p>Sous la présidence de : M. Maxime BONO, Président</p> <p>Autres membres présents : Mme Marie Claude BRIDONNEAU, M. Jean-François FOUNTAINE, M. Michel Martial DURIEUX, Mme Suzanne TALLARD (sauf questions 2 à 16 + 28 à 34 +36 à 86), M. Yann JUIN (jusqu'à la 30^{ème} + 35^{ème} questions), M. Denis LEROY, Mme Maryline SIMONÉ (à partir de la 2^{ème} question), M. Jacques BERNARD, M. Christian GRIMPRET, M. Daniel GROSCOLAS (sauf questions 2 à 16 + 28 à 34 +36 à 86), M. Henri LAMBERT (jusqu'à la 30^{ème} + 35^{ème} questions), M. Christian PEREZ, M. Jean-François VATRÉ, M. Jean-Louis LÉONARD, M. Pierre MALBOSC, M. Aimé GLOUX, M. Jean-François DOUARD (sauf questions 2 à 16 + 28 à 34 +36 à 86), M. Jacques LEGET, M. Patrick ANGIBAUD, Mme Marie-Anne HECKMANN, Vice-présidents</p> <p>M. Yves AUDOUX, M. Michel AUTRUSSEAU, Mme Saliha AZÉMA, M. Bruno BARBIER, M. Michel BOBRIE, Mme Marie-Sophie BOTHOREL, M. Alain BUCHERIE, M. Jean-Pierre CARDIN, Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, M. Jean-Claude CHICHÉ, M. Jean-Claude COUGNAUD, Mme Émilie DE GUÉNIN-SABOURAUD, Mme Marie-Thérèse DELAHAYE, M. Vincent DEMESTER, M. Pierre DERMONCOURT, M. Jack DILLENBOURG, M. Alain DRAPEAU, Mme Sylvie DUBOIS, M. Gérard FOUGERAY, Mme Patricia FRIOU, M. Dominique GENSAC, Mme Bérangère GILLE, Mme Brigitte GRAUX, M. Christian GUICHET, Mme Josseline GUITTON, M. Arnaud JAULIN, Mme Anne-Laure JAUMOUILLIE (jusqu'à la 7^{ème} question + 17 à 27 +35), Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, M. Patrick LARIBLE, M. Philippe MASSONNET, M. Daniel MATIFAS, Mme Esther MÉMAIN, M. Sylvain MEUNIER, Mme Dominique MORVANT, M. Habib MOUFFOKES, M. Marc NÉDÉLEC, M. Yvon NEVEUX, Mme Brigitte PEUDUPIN, M. Michel PLANCHE, M. Yannick REVERS, M. Jean-Pierre ROBLIN, M. Jean-Marc SORNIN, Mme Christiane STAUB, M. Michel VEYSSIÈRE, Conseillers</p> <p>Membres absents excusés : Mme Suzanne TALLARD (sauf questions 1 + 17 à 27 + 35) procuration à M. Michel-Martial DURIEUX, M. Yann JUIN (à partir de la 31^{ème} sauf 34^{ème} question), M. Guy DENIER, Mme Maryline SIMONÉ (à la 1^{ère} question) procuration à M. Denis LEROY, M. Guy COURSAN procuration à Mme Marie-Sophie BOTHOREL, M. Daniel GROSCOLAS (sauf questions 1 + 17 à 27 + 35) procuration à M. Michel VEYSSIÈRE, Mme Nathalie DUPUY procuration à M. Esther MÉMAIN, Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET, Mme Nicole THOREAU procuration à M. Jacques LEGET, M. Jean-François DOUARD (sauf questions 1 + 17 à 27 + 35), M. Jean-Pierre FOUCHER procuration à M. Yannick REVERS, M. Patrice JOUBERT procuration à M. Alain BUCHERIE, Vice-présidents</p> <p>Mme Brigitte BAUDRY, M. René BÉNÉTEAU procuration à M. Jean-Claude CHICHÉ, Mme Catherine BENGUIGUI, Mme Lolita BOLLEAU procuration à M. Daniel MATIFAS, Mme Christelle CLAYSAC, M. Paulin DEROIR, Mme Sylviane DULIOUST procuration à Mme Brigitte PEUDUPIN, M. Olivier FALORNI procuration à Mme Patricia FRIOU, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX procuration à M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, Mme Nathalie GARNIER, M. Gérard GOUSSEAU procuration à Monsieur Michel PLANCHE, M. Dominique HÉBERT, Mme Anne-Laure JAUMOUILLIE (questions 8 à 16 + 28 à 34 + 36 à 86), M. Philippe JOUSSEMET, M. Charles KLOBOUKOFF (à la 1^{ère} question) et procuration à Mme Maryline SIMONÉ (à partir de la 2^{ème} question), M. David LABICHE procuration à M. Yvon NEVEUX, Mme Sabrina LACONI procuration à M. Pierre MALBOSC, M. Arnaud LATREUILLE procuration à Mme Marie-Anne HECKMANN, Mme Sylvie-Olympe MOREAU, Mme Annie PHELUT procuration à M. Christian GRIMPRET, M. Jean-Louis ROLLAND, Mme Véronique RUSSEIL procuration à M. Guillaume KRABAL, M. Abdel Nasser ZÉRARGA, Conseillers</p> <p>Secrétaire de séance : M. Guillaume KRABAL</p>
--	--

Nombre de membres en exercice :	96	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	61	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	20	Suffrages exprimés :	81
		Pour l'adoption :	81
Nombre de votants :	81	Contre l'adoption :	0

Monsieur JUIN expose que dans le cadre du Contrat régional de développement durable, la Communauté d'agglomération de La Rochelle a été sollicitée pour inscrire les deux projets d'actions suivants :

- Une journée d'échange "*la santé en association. Soyons acteurs de notre santé*" organisée, le 26 septembre 2012, par la Maison associative de la Santé et réunissant pour la première fois l'ensemble des acteurs du secteur. Le montant de la subvention sollicitée auprès de la Région Poitou-Charentes pour financer cette manifestation s'élève à 3 000 €.
- Une randonnée de découverte des marais de l'estuaire de la Charente organisée par le Bipôle La Rochelle-Rochefort le 6 octobre 2012. À travers cette journée, l'objectif est de faire se rencontrer les habitants des deux agglomérations de La Rochelle et de Rochefort à Saint-Laurent-de-la-Prée en s'appuyant notamment sur les centres sociaux et associations des deux territoires. Le montant de la subvention sollicitée auprès de la Région Poitou-Charentes s'élève à 3 900 € répartis à parité entre les Contrats régionaux de développement durable des deux Communauté d'agglomération de La Rochelle et du Pays rochefortais. La Communauté d'agglomération du Pays rochefortais a donné, par délibération en date du 13 septembre 2012, une suite favorable à cette demande.

Ces deux projets ont reçu un avis favorable du Comité local d'examen des projets.

Après délibération, le Conseil communautaire décide de solliciter la Région Poitou-Charentes pour l'inscription de ces deux projets au Contrat régional de développement durable 2007-2013 au titre des projets de « Vie Quotidienne » pour un montant de :

- 3 000 € pour l'action organisée par la Maison associative de la Santé : "*la santé en association. Soyons acteurs de notre santé*",
- 1 950 € pour l'action organisée par le Bipôle La Rochelle-Rochefort : "*journée de découverte des marais de l'estuaire de La Charente*".

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES A L'UNANIMITÉ
POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION
LE VICE-PRÉSIDENT

Yann JUIN